

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DE LA MOBILITE

Service eau

Dossier suivi par :
Anthony MARTIN

N/réf. : AM/AR/SB
PJ : Diaporama
Discours Pierre GUICHENEY
Liste d'émargement

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date : 05 février 2025
Heure de début : .. 14 h
Heure de fin : 16 h 30
Lieu : Centre Jean Monnet - LAVAL

Objet : Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Mayenne

Présents : (Cf. liste d'émargement)

Monsieur Louis MICHEL (Président de la Commission Locale de l'Eau) ouvre la séance et présente les points à l'ordre du jour et précise qu'il délèguera la présidence de la fin de la réunion à Aude ROBY (sur les enjeux).

Les éléments suivants sont des précisions ou remarques au diaporama présenté transmis avec le présent compte-rendu.

1. Présentation du projet de film « l'eau en partage » par la société de production de film « Les films de L'YMAGIER »

M. Pierre GUICHENEY a présenté son projet filmographique autour de la rivière la Mayenne et du partage de l'eau. Son discours est joint au compte-rendu. M. MICHEL demande aux membres de la commission locale de l'eau s'ils acceptent d'être contactés par M. GUICHENEY.

Avis de la CLE :

Aucun membre de la CLE ne s'oppose à être interrogé pour ce film

2. Présentation de la feuille de route du PTGE SAGE Mayenne Eau Cap 2070 :

M. Mickaël CRUCHON (SAGE Mayenne) a présenté les éléments clés de la feuille de route transmise à l'ensemble des membres de la CLE : le diagnostic quantitatif, le pilotage et la gouvernance, la co-construction du programme d'actions et le calendrier ont été exposés. Les questions suivantes ont été posées :

Concernant la gouvernance :

- Mme Régine BRUNY a demandé comment étaient désignés les membres des groupes de travail. Les membres des groupes de travail sont les agents du bassin versant, experts sur le sujet et qui permettent de donner un avis précis sur des questions techniques. Les groupes de travail sont ouverts à tous et proposés aux membres de la CLE (comme le GT Débit minimum écologique).

- Après échange avec les membres de la CLE, la proposition de mise en place d'une instance « interCLE » à l'échelle du bassin de la Maine n'est pas retenue.

- Vincent SEYEUX rappelle que le recyclage des eaux de process est aussi un levier important d'économie d'eau. Ce levier est bien présent dans le document § 2.6.4.1. (enjeu 6 « qualité ») mais pourrait aussi être cité dans l'enjeu 5 sur la sobriété.

- Alice BURBAN et Régine BRUNY alertent sur les PFAS ou micropolluants pouvant impacter les ressources en eau. Alexis ROBERT indique que la situation PFAS et micropolluants (autres que les métabolites de pesticides) n'est pas connue sur le bassin de la Mayenne et qu'il est difficile d'alerter à ce sujet sans donnée locale.

- M. LOISEL (UFC Que Choisir) demande si l'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable est bien prise en compte. Après vérification, ce levier est indiqué au § 2.2.4.1 (enjeu 2 « connaissance ») mais pourrait aussi être cité dans l'enjeu 5 sur la sobriété.

- Suite à une question de M. AMIARD, il est précisé que la gestion durable et intégrée des eaux pluviales par l'infiltration est un levier de réduction des rejets d'eaux pluviales qui se chargent de polluants ou déchets. Après vérification, ce levier ainsi que la désimpermeabilisation est intégré dans les enjeux 3 (« solidarités ») 4 (« écosystèmes ») et 7 (« estuaire et mer »), mais pourrait être explicitement cité dans l'enjeu 4.

En synthèse, la CLE formule les remarques suivantes à transmettre au comité de bassin :

- Enjeu 1- atténuation et adaptation au dérèglement climatique :
 - Rappeler l'importance de ralentir les écoulements et de favoriser l'infiltration vers les eaux souterraines qui alimentent les cours d'eau.
- Enjeu 2 - connaissance et communication :
 - L'ensemble des acteurs doivent mettre plus de moyens sur cette thématique car il est difficile de communiquer sur les travaux mis en place sur les milieux aquatiques ;
 - Importance d'expliquer les actions menées vers les acteurs qui ne sont pas informés localement ;
 - Valoriser les améliorations de la qualité de l'eau même sans évolution de l'état écologique.
- Enjeu 3 - solidarités entre les acteurs :
 - *Pas d'observation sur ce chapitre*
- Enjeu 4 - préservation et restauration des fonctionnalités des écosystèmes :
 - Prioriser l'action « Renforcer la restauration des fonctionnalités des sols » ;
 - Le bocage, les haies et les talus ont un rôle important pour la qualité de l'eau, la quantité d'eau et le bas carbone et leurs intérêts sont à renforcer dans les enjeux et à adapter aux territoires ;
 - Citer la gestion durable et intégrée des eaux pluviales par l'infiltration comme piste d'action.
- Enjeu 5 - sobriété des usages
 - sur le BV de la Mayenne, l'efficacité de la réutilisation des eaux traitées en sortie de station d'épuration questionne, compte tenu de la contribution importante des rejets de STEP en étiage ;
 - Le recyclage des eaux de process industriels et l'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable sont aussi à intégrer aux pistes d'actions.
- Enjeu 6 : une eau de qualité :
 - Anticiper la réduction de la capacité des cours d'eau à absorber les rejets en raison de la baisse des débits d'étiage ;
 - Prendre en compte la présence des métabolites de pesticides dans les captages souterrains du bassin pouvant conduire à des non-conformités sur l'eau potable.
- Enjeux 7 - estuaires et mer :
 - *Pas d'observation sur ce chapitre.*

4. Enjeux inondation Loire Bretagne 2028-2033 :

Les 4 enjeux inondation ont été présentés. Ils alimenteront le futur PGRI Loire Bretagne 2028-2033. La CLE est sollicitée pour proposer des actions à ajouter, à supprimer et à modifier. Aucune remarque n'est proposée.

Celine PERSICO informe les membres de la CLE du mois de la commémoration des 30 ans des inondations de 1995 qui a eu lieu du 6 janvier au 1^{er} février avec un évènement de clôture au centre des congrès de ANGERS.

Comme évoqué lors du bureau, M. SEYEUX indique qu'il serait intéressant de comparer la crue de 2025 et celle de 1995 en termes de cumul de pluie et de vitesse de montée de crue.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme ROBY clôt la réunion.

Le Président de la commission locale de l'eau,



Monsieur Louis MICHEL

Consultation 2024 sur le projet des enjeux du Sdage 2028 - 2033 Cadre de réponse pour la formulation des avis des acteurs*

*Assemblées réglementairement consultées, associations, collectifs, entreprises, groupes d'acteurs, collectifs divers...

Date : 5 février 2024
Nom de la structure : CLE du bassin versant de la Mayenne
Code postal : 53000
Commune : LAVAL
Courriel : sajte.mayenne@lamaye.com
N° téléphone : 02 43 59 96 24

Votre avis est demandé sur le document de projet des enjeux du Sdage 2028-2033, ce cadre de réponse vous permet d'organiser cet avis, avec la possibilité d'ajouter autant de lignes par item du projet des enjeux du prochain Sdage que de remarques souhaitées :

Parties		Items du projet des enjeux du Sdage			Proposition	
	Enjeu	Sous parties de l'enjeu	Pistes d'action de l'enjeu	Type de proposition	Observations	
enjeux	enjeu1	Quelles pistes d'actions pour demain ?	Enjeu1_2.1.4.1.guider et fixer un cadre à l' Création		Rappeler l'importance de ralentir les écoulements et de favoriser l'infiltration vers les eaux souterraines qui alimentent les cours d'eau.	
enjeux	enjeu2	Quelles pistes d'actions pour demain ?	Enjeu2_2.2.4.3 communiquer et favoriser l'act	Modification	L'ensemble des acteurs doivent mettre plus de moyens sur cette thématique car il est difficile de communiquer sur les travaux mis en place sur les milieux aquatiques.	
enjeux	enjeu2	Quelles pistes d'actions pour demain ?	Enjeu2_2.2.4.2.améliorer le partage et l'act	Création	Importance d'expliquer les actions menées vers les acteurs qui ne sont pas informés localement	
enjeux	enjeu4	Quelles pistes d'actions pour demain ?	Enjeu4_2.4.4.5.renforcer la restauration de	Modification	Valoriser les améliorations de la qualité de l'eau même sans évolution de l'état écologique	
enjeux	enjeu4	Quelles pistes d'actions pour demain ?	Enjeu4_2.4.4.1.renforcer la préservation et	Création	Prioriser l'action « Renforcer la restauration des fonctionnalités des sols » (basculer en 2.4.4.1.)	
enjeux	enjeu4	Quelles pistes d'actions pour demain ?	Enjeu4_2.4.4.1.renforcer la préservation et	Création	Le bocage, les haies et les talus ont un rôle important pour la qualité de l'eau, la quantité d'eau et le bas carbone et leurs intérêts sont à renforcer dans les enjeux et à adapter aux territoires.	
enjeux	enjeu5	Quelles pistes d'actions pour demain ?	Enjeu5_2.5.4.1.penser et mettre en oeuvre	Modification	Citer la gestion durable et intégrée des eaux pluviales par l'infiltration comme piste d'action.	
enjeux	enjeu5	Quelles pistes d'actions pour demain ?	Enjeu5_2.5.4.1.penser et mettre en oeuvre	Création	sur le BV de la Mayenne, l'efficacité de la réutilisation des eaux traitées en sortie de station d'épuration	
enjeux	enjeu6	Quelles pistes d'actions pour demain ?	Enjeu6_2.6.4.1.réduire les émissions des p	Création	questionne, compte tenu de la contribution importante des rejets de STIEP en étage	
enjeux	enjeu6	Quelles pistes d'actions pour demain ?	Enjeu6_2.6.4.1.réduire les émissions des p	Création	Le recyclage des eaux de process et l'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable sont aussi à intégrer aux pistes d'actions.	
enjeux	enjeu6	Quelles pistes d'actions pour demain ?	Enjeu6_2.6.4.2.préserver une eau de bonn	Création	Anticiper la réduction de la capacité des cours d'eau à absorber les rejets en raison de la baisse des débits d'étage	
enjeux	enjeu6	Quelles pistes d'actions pour demain ?	Enjeu6_2.6.4.2.préserver une eau de bonn	Création	Prendre en compte la présence des métalloïdes de pesticides dans les captages souterrains du bassin pouvant conduire à des non-conformités sur l'eau potable.	